

BRETAGNE info partenaires

KELEIER BREIZH d'he c'hevelerien

La lettre aux élus
et partenaires de la
Région Bretagne

Septembre 2014 - n° 51

ÉDITO | PENNAD-STUR

La Bretagne en .BZH

Au terme de dix ans de travail, le « .bzh » est désormais présent sur la toile et fait de la Bretagne la première région française à disposer de sa propre extension Internet. Elle affirme ainsi une identité numérique ouverte, par définition, sur le monde. C'est aussi un symbole fort de sa capacité à se mobiliser collectivement pour porter des dossiers innovants à l'échelle nationale et internationale. Depuis 2006, La Région Bretagne accompagne le projet d'extension « .bzh » et se félicite de ce succès. Dès novembre, les sites internet de vos communes pourront eux aussi s'afficher en « .bzh », pour prendre part à la construction de ce nouveau territoire numérique.

Breizh dre ar .BZH

Diwar vremañ, war-lerc'h dek bloavezh labour, e c'haller kavout ar « .bzh » war ar rouedad ha setu m'eo Breizh ar rannvro gentañ e Frañs he deus un astenn dezhi hec'h-unan war Internet. Evel-se e tiiskouez ez eo digor hec'h identelezh niverel war ar bed, peogwir emañ war ar rouedad. Gant ar .bzh e tiiskouez Breizh ivez en un doare splan e eo gouest an dud a zo o vevañ enni da gas teuliadoù nevezus da benn er par broadel pe etrebroadel. Abaoe 2006 eo sikouret ar raktres evit an astenn « .bzh » gant Rannvro Breizh ha laouen omp o welet eo aet betek penn. Adalek miz Du e c'hallo lec'hiennoù Internet ho kumunioù ivez bezañ embannet dre ar « .bzh », kement ha degas o lod evit sevel an takad niverel nevez-se.

Pierrick Massiot,

Président du Conseil régional de Bretagne
Prezidant Kuzul-rannvro Breizh



À LA UNE

BRETAGNE À GRANDE VITESSE : LA RÉGION À L'ÉCOUTE

AGENDA

De septembre à début novembre : commercialisation de l'extension « .bzh » auprès des dépositaires de marques

Du 17 octobre 2014 au 9 janvier 2015 : exposition « Sur les rails de l'histoire » à l'Hôtel de Région, qui présente les découvertes archéologiques le long du tracé de la Ligne Grande Vitesse

Du 23 au 25 octobre : Session du Conseil régional en direct sur www.bretagne.fr

A partir de novembre : période d'enregistrement limité du « .bzh » ouverte aux collectivités, associations et acteurs économiques

BRETAGNE À GRANDE VITESSE : LA RÉGION À L'ÉCOUTE

Grand projet d'aménagement fédérateur pour tout le territoire breton, Bretagne à Grande Vitesse s'articule autour de la Ligne à Grande Vitesse (LGV), qui sera mise en service en 2017, et de la modernisation des lignes Rennes-Brest et Rennes-Quimper et du réseau de transport express régional TER pour irriguer toute la Bretagne. Une ambition publique que la Région a souhaité partager avec les Bretonnes et les Bretons dans le cadre d'une large concertation.

La desserte de toute la Bretagne est un enjeu à partager

Porté de longue date par l'ensemble des acteurs de la région (collectivités, entreprises, particuliers...), le projet Bretagne à Grande Vitesse entre dans sa dernière ligne droite. À partir de 2017, il améliorera l'accessibilité de la Bretagne de façon radicale, sur tout le territoire et pour tous les Bretons.

Alors que les travaux d'infrastructures avancent à un rythme soutenu, la conception des nouveaux horaires TGV et TER pour 2017 s'est engagée dans le cadre d'un travail commun entre la Région, Réseau ferré de France (RFF) et la SNCF. En effet, l'exception bretonne réside dans une très forte imbrication des offres TER et TGV et cette complémentarité est essentielle pour la diffusion de l'effet grande vitesse à tous les territoires.

Afin de rendre compte de cette démarche, la Région a donc souhaité aller à la rencontre des territoires et des usagers en organisant huit réunions publiques dans les 4 départements bretons, du 3 juin au 3 juillet 2014. Ces réunions constituent la première étape d'une démarche qui se poursuivra jusqu'en 2017, pour échanger avec les territoires et les usagers sur les différentes phases de la conception du projet de desserte TGV et TER. L'objectif pour la Région est de réussir la mise en service de la LGV en améliorant fortement les temps de parcours et l'accessibilité de toute la Bretagne.

Avancement des travaux de la Ligne Grande Vitesse entre Combré et Rennes dans le prolongement de l'actuelle ligne grande vitesse qui relie Paris au Mans

Engagés en 2012, les travaux de la Ligne à Grande Vitesse, réalisés par RFF avec Eiffage Rail Express, avancent à un rythme soutenu dans le calendrier prévu. Les grands travaux de terrassement se terminent, avec à ce jour, 22 millions de m³ de terrassements réalisés sur les 26 millions prévus. Tous les grands ouvrages sont également en cours de construction (tranchées couvertes, ponts et viaducs) et 214 ouvrages d'art sont aujourd'hui en cours de finition sur 260 en tout. Le bon avancement de ces travaux permet d'annoncer la mise en place de la « plateforme ferroviaire » qui pourra accueillir les voies qui seront posées à partir de début 2015. À l'automne 2016, l'infrastructure sera alors prête pour les essais ferroviaires, pour permettre la mise en service des circulations à grande vitesse en mai 2017.

8 réunions publiques pour présenter le projet

Accompagnée de RFF et de la SNCF, la Région a associé les élus de différents territoires, les usagers, les représentants d'associations, des services des collectivités, du monde économique, pour permettre l'appropriation collective des enjeux du projet BGV. Ces réunions, tenues sous le pilotage de Gérard Lahellec, vice-président chargé de la mobilité et des transports, ont ainsi rassemblé 350 personnes au total,

sans compter la mobilisation importante des services de la Région, de RFF et de la SNCF. À Redon, Pontivy, Guingamp, Saint-Brieuc, Rennes, Quimper, Brest et Vannes, la Région s'est exprimée sur plusieurs points indispensables à la compréhension du projet Bretagne à Grande vitesse :

- la clarification du périmètre du projet Bretagne à Grande Vitesse effectif en 2017 et de celui des Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne-Pays-de-la-Loire (axes Rennes-Brest, Rennes-Quimper et Rennes-Nantes) qui permettra véritablement de mettre la pointe bretonne à trois heures de Paris à un horizon proche de 2030 et fera l'objet d'un débat public cet automne.
- les enjeux d'un projet pensé à l'échelle de toute la Bretagne : diffuser l'effet de la grande vitesse pour desservir tous les territoires, en s'appuyant sur les quatre leviers du projet BGV : une ligne nouvelle, des infrastructures modernisées en Bretagne, des gares préparées aux défis de demain et de nouveaux horaires TGV et TER pour répondre aux besoins de mobilité croissants de tous les territoires.
- les 4 grands principes qui orientent la définition du projet de desserte, à savoir : proposer 2 allers-retours supplémentaires en TGV vers Brest et vers Quimper, renforcer la complémentarité entre les TGV et les TER, garantir la pérennité de la desserte TGV de toutes les gares actuellement deservies et maximiser des gains de temps

pour la pointe bretonne. En effet, la grande vitesse implique pour les trains de s'arrêter peu souvent. Néanmoins, pour assurer une desserte de tous les territoires avec des TGV, il est nécessaire de continuer à s'arrêter dans les gares desservies aujourd'hui par des TGV. La solution sur laquelle la Région et ses partenaires ont réussi à converger est donc de mettre en service plus de TGV en distinguant ceux qui iront vite de ceux qui s'arrêteront plus souvent dans les territoires.

Par ailleurs, la SNCF et RFF, qui accompagnent fortement la Région dans cette démarche, ont pu faire part de la façon dont les projets avancent et témoigner de l'engagement des équipes pour être au rendez-vous de 2017, tant sur le suivi des différents chantiers d'infrastructure, que sur le travail de conception des grilles horaires. Pour les acteurs ferroviaires, c'est en effet un projet de grande ampleur, qui s'intègre dans un projet plus vaste « Atlantique 2017 », incluant aussi la ligne à grande vitesse vers Bordeaux, qui représente un tiers de l'activité de RFF et un tiers de l'activité TGV au niveau national.

Des attentes et des enseignements

Parmi les principaux enseignements que la Région a pu recueillir au terme des 8 réunions, le premier est que pour tous les départements bretons, le projet BGV est considéré comme un véritable levier de développement, et une chance à saisir. C'est un projet capital, attendu

avec beaucoup d'impatience par les territoires. Il ressort également que le besoin de clarification à propos des différents projets, de leur articulation et de leur état d'avancement était bien réel et que l'effort de communication de la Région répond pleinement aux attentes des participants. Une enquête de satisfaction diffusée par mail, qui a permis de recueillir 89 réponses, montre d'ailleurs que plus de 90 % des répondants sont satisfaits ou très satisfaits de la qualité des échanges, et déclarent que la réunion leur a permis de mieux comprendre les composantes du projet BGV.

Par ailleurs, cette démarche de concertation a permis aux territoires de faire part de leurs interrogations sur le financement de certains projets, en particulier les Pôles d'Échange Multimodaux et les infrastructures dites « secondaires », dans le contexte actuel d'incertitudes sur les financements de l'État. Mais ils ont aussi réaffirmé leur engagement et la nécessité d'une mobilisation collective des acteurs concernés pour que les projets avancent, en réitérant notamment leur volonté de se mobiliser sur le futur débat public autour des Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays-de-la-Loire.

Enfin, les territoires ont exprimés leurs attentes en termes de desserte : l'importance d'un nombre d'arrêts suffisants sur leurs gares, l'équilibre entre le gain de temps pour la pointe bretonne et la desserte des territoires, les correspondances TGV-TER, les temps de parcours, la réponse aux besoins des entreprises, du tourisme, des déplacements domicile-travail... Ces interventions ont ainsi permis d'alimenter les réflexions en cours pour répondre le mieux possible aux attentes de tous les territoires et de toutes les populations.

Un nouveau projet majeur en débat

Pour continuer à diffuser l'effet de la grande vitesse à l'ensemble du territoire et atteindre l'objectif de mettre la pointe bretonne à 3h de Paris, un nouveau projet se dessine sur les axes Rennes-Brest, Rennes-Quimper et Rennes-Nantes intitulé « Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire » (LNORPL). Ce projet sera soumis au débat public du 4 septembre 2014 au 3 janvier 2015. Il représente une nouvelle étape majeure dans le renforcement de l'attractivité et de la qualité de vie des territoires. Toutes les Bretonnes et les Bretons sont appelés à participer aux réunions publiques organisées sur toute la Bretagne et à contribuer sur le site internet du débat public.

Toute l'information sur lnorbpl.debatpublic.fr



Réunion publique de Saint-Brieuc le 18 juin.

Photo: Olycom



Réunion publique de Saint-Brieuc le 18 juin.

avec beaucoup d'impatience par les territoires. Il ressort également que le besoin de clarification à propos des différents projets, de leur articulation et de leur état d'avancement était bien réel et que l'effort de communication de la Région répondait pleinement aux attentes des participants. Une enquête de satisfaction diffusée par mail, qui a permis de recueillir 89 réponses, montre d'ailleurs que plus de 90 % des répondants sont satisfaits ou très satisfaits de la qualité des échanges, et déclarent que la réunion leur a permis de mieux comprendre les composantes du projet BGV.

Par ailleurs, cette démarche de concertation a permis aux territoires de faire part de leurs interrogations sur le financement de certains projets, en particulier les Pôles d'Échange Multimodaux et les infrastructures dites « secondaires », dans le contexte actuel d'incertitudes sur les financements de l'État. Mais ils ont aussi réaffirmé leur engagement et la nécessité d'une mobilisation collective des acteurs concernés pour que les projets avancent, en réitérant notamment leur volonté de se mobiliser sur le futur débat public autour des Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays-de-la-Loire.

Enfin, les territoires ont exprimés leurs attentes en termes de desserte. L'importance d'un nombre d'arrêts suffisants sur leurs gares, l'équilibre entre le gain de temps pour la pointe bretonne et la desserte des territoires, les correspondances TGV-TER, les temps de parcours, la réponse aux besoins des entreprises, du tourisme, des déplacements domicile-travail... Ces interventions ont ainsi permis d'alimenter les réflexions en cours pour répondre le mieux possible aux attentes de tous les territoires et de toutes les populations.

► **Un nouveau projet majeur en débat**

Pour continuer à diffuser l'effet de la grande vitesse à l'ensemble du territoire et atteindre l'objectif de mettre la pointe bretonne à 3h de Paris, un nouveau projet se dessine sur les axes Rennes-Brest, Rennes-Quimper et Rennes-Nantes intitulé « Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire » (LNOBPL). Ce projet sera soumis au débat public du 4 septembre 2014 au 3 janvier 2015. Il représente une nouvelle étape majeure pour le renforcement de l'attractivité et de la qualité de vie des territoires. Toutes les Bretonnes et les Bretons sont appelés à participer aux réunions publiques organisées sur toute la Bretagne ou à contribuer sur le site internet du débat public.

Toute l'information sur lnobpl.debatpublic.fr

sans compter la mobilisation importante des services de la Région, de RFF et de la SNCF. À Redon, Pontivy, Guingamp, Saint-Brieuc, Rennes, Quimper, Brest et Vannes, la Région s'est exprimée sur plusieurs points indispensables à la compréhension du projet Bretagne à Grande vitesse :

- la clarification du périmètre du projet Bretagne à Grande Vitesse effectif en 2017 et de celui des Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne-Pays-de-la-Loire (axes Rennes-Brest, Rennes-Quimper et Rennes-Nantes) qui permettra véritablement de mettre la pointe bretonne à trois heures de Paris à un horizon proche de 2030 et fera l'objet d'un débat public cet automne.
- les enjeux d'un projet pensé à l'échelle de toute la Bretagne : diffuser l'effet de la grande vitesse pour desservir tous les territoires, en s'appuyant sur les quatre leviers du projet BGV : une ligne nouvelle, des infrastructures modernisées en Bretagne, des gares préparées aux défis de demain et de nouveaux horaires TGV et TER pour répondre aux besoins de mobilité croissants de tous les territoires.
- les 4 grands principes qui orientent la définition du projet de desserte, à savoir : proposer 2 allers-retours supplémentaires en TGV vers Brest et vers Quimper, renforcer la complémentarité entre les TGV et les TER, garantir la pérennité de la desserte TGV de toutes les gares actuellement desservies et maximiser des gains de temps

pour la pointe bretonne. En effet, la grande vitesse implique pour les trains de s'arrêter peu souvent. Néanmoins, pour assurer une desserte de tous les territoires avec des TGV, il est nécessaire de continuer à s'arrêter dans les gares desservies aujourd'hui par des TGV. La solution sur laquelle la Région et ses partenaires ont réussi à converger est donc de mettre en service plus de TGV en distinguant ceux qui iront vite de ceux qui s'arrêteront plus souvent dans les territoires.

Par ailleurs, la SNCF et RFF, qui accompagnent fortement la Région dans cette démarche, ont pu faire part de la façon dont les projets avancent et témoigner de l'engagement des équipes pour être au rendez-vous de 2017, tant sur le suivi des différents chantiers d'infrastructure, que sur le travail de conception des grilles horaires. Pour les acteurs ferroviaires, c'est en effet un projet de grande ampleur, qui s'intègre dans un projet plus vaste « Atlantique 2017 », incluant aussi la ligne à grande vitesse vers Bordeaux, qui représente un tiers de l'activité de RFF et un tiers de l'activité TGV au niveau national.

Des attentes et des enseignements
Parmi les principaux enseignements que la Région a pu recueillir au terme des 8 réunions, le premier est que pour tous les départements bretons, le projet BGV est considéré comme un véritable levier de développement, et une chance à saisir. C'est un projet capital, attendu

Expression des groupes politiques du Conseil régional

GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS
Une Bretagne accessible pour tous

Aujourd'hui plus que jamais, l'attractivité est un enjeu majeur pour nos territoires. Leur accessibilité est le fondement de leur développement économique durable. Si les atouts de la Bretagne sont nombreux, sa localisation périphérique nécessite des aménagements spécifiques afin d'éviter son enclavement. C'est pourquoi en 2008, avec nos partenaires, nous avons porté le Plan ferroviaire breton. Alors inédit en France, ce regroupement de collectivités travaille depuis sans relâche pour faire du projet « Bretagne à Grande Vitesse » un levier du bien vivre ensemble et de l'attractivité de notre région. Forts de notre détermination sans faille nous avons réaffirmé ces objectifs dans le Pacte d'Avenir pour la Bretagne. La construction de la Ligne à Grande Vitesse Bretagne-Pays-de-la-Loire (LGV-BPL) et les travaux menés actuellement de front pour moderniser les axes Rennes-Brest et Rennes-Quimper vont nous faire gagner près d'une heure sur un trajet vers Paris dès 2017. Pour répondre à une demande de mobilité toujours croissante, les horaires TGV et TER seront repondus également à l'horizon 2012 en complémentarité avec le réseau routier. Bien sûr, notre ambition ne se limite pas à réduire les temps de trajets. Ainsi les dix principales gares de Bretagne seront bientôt équipées de Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM), afin de diffuser les effets de la grande vitesse à tout le territoire, en favorisant les transports collectifs et les modes de déplacements les moins polluants. Le Conseil régional investit par ailleurs fortement dans la modernisation et la mise en accessibilité de l'ensemble des gares et haltes ferroviaires bretonnes. Comme pour toutes les politiques que nous menons, nous avons fondé notre action sur la concertation. Consultation des instances réunissant partenaires et usagers et débats publics en amont de ce chantier de grande envergure, mais aussi tour au long de sa réalisation et à venir après sa mise en oeuvre. Une série de rencontres à travers la Bretagne vient ainsi de s'achever. Il s'agissait de faire un état des lieux, avant le grand débat public qui sera lancé au second semestre 2014 sur les Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays-de-la-Loire (LNOBPL). Car déjà de nouvelles opportunités se dessinent sur les axes Rennes-Brest, Rennes-Quimper et Rennes-Nantes, pour renforcer l'attractivité économique et la qualité de vie des territoires bretons et ligériens. Nous sommes au travail, avec nos partenaires, et à l'écoute toujours pour construire une Bretagne ouverte au reste de l'Europe et au monde. Pour mettre le progrès au service de l'avenir, de la solidarité, au service des Bretonnes et des Bretons, au service de la Bretagne.

www.groupe-ps-bretagne.org

GROUPE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES ET PROGRESSISTES
Quel avenir pour le TER breton ?

Doublé en ce qui concerne le nombre de lignes, un réseau parmi les moins chers de France, un parc totalement neuf ou modernisé, un service souvent qualifié d'exemplaire, le TER breton est un vrai succès. La Région Bretagne veut poursuivre dans ce sens et a ainsi beaucoup d'autres ambitions dans ce domaine : réaménagement de dix gares en pôles d'échange multimodal, refonte de la desserte TER avec l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse, etc. Les besoins sont immenses. C'est pour cette raison que les élus communistes et progressistes réaffirment la nécessité de mettre en place une ressource dédiée pour contribuer au financement des transports régionaux et développer un service public largement plébiscité.

www.groupe-communiste-bretagne.org
groupe@pcf-crb.org
Contact : 02 23 21 36 90

GROUPE BRETAGNE ÉCOLOGIE
Quel financement pour quel tracé ?

Après les élections régionales de 2010, l'objectif partagé par tous était de mettre Paris à 4 heures de la pointe bretonne. La fin de l'écoaxe et la disparition des ressources qui lui étaient liées nous en éloigne un peu. Principale conséquence de cette décision : il ne faudra probablement compter sur aucune création de nouvelle voie à grande vitesse de Rennes à Brest, Quimper. Reste qu'il faut maintenant chercher à se rapprocher rapidement d'un objectif de 3h20 entre Brest, Quimper et Rennes car il est primordial d'éviter d'aggraver la fracture territoriale entre l'ouest et l'est breton, par exemple en servant en priorité les privilèges de cette fracture, à savoir Rennes, Nantes et NDDL... si jamais cet aéroport inutile voyait le jour... Les discussions concernant les déplacements intra-régionaux, l'irrigation des villes moyennes de Bretagne, les pôles d'inter-modalité, les systèmes d'information et de billetterie multimodaux... sont d'ailleurs plus importants.

www.bretagne-ecologie.org
elusregionaux@bretagne-ecologie.org
Contact : 02 23 21 36 60

GROUPE EUROPE ÉCOLOGIE - LES VERTS BRETAGNE
Bretagne Grande Vitesse : investir plus efficacement pour un vrai projet de développement des territoires bretons

Jusqu'à présent, BGV fait la part belle aux liaisons vers Paris. Pour nous, écologistes, les nouveaux projets ferroviaires devront d'abord être au service des lignes de proximité et du fret, pour un développement local et équilibré des territoires, seul remède à la crise systémique que nous connaissons actuellement.

Le débat public sur la seconde phase de BGV devra être l'occasion d'étudier le scénario d'un « triskel ferroviaire » : réouverture des lignes St-Brieuc-Auray-Lorient, réhabilitation de la liaison Brest-Quimper. Cette option permettrait l'amélioration des liaisons vers l'ouest et l'ouverture de nouvelles dessertes, tout en utilisant au maximum l'existant, réduisant d'autant son impact environnemental et budgétaire.

<http://bretagne.eelv.fr>
Contact : 02 23 21 36 70

GROUPE UDB - AUTONOMIE ET ÉCOLOGIE
Pour un « ring » ferroviaire breton

Le groupe UDB a voté la participation régionale au financement de la LGV, infrastructure relevant pourtant de la compétence de l'État. Parallèlement à ce chantier aujourd'hui bien engagé, nous demandons que la priorité soit donnée à la constitution d'un « ring » ferroviaire qui permette de relier les villes de l'ouest et de l'est de la Bretagne (dont Nantes) de façon circulaire, sans rupture de charge. Les travaux à venir doivent être conçus dans cet objectif.

gael.briand@region-bretagne.fr
Contact : 02 23 21 36 40

GROUPE DROITE ET CENTRE DE BRETAGNE
Débat public sur la LGV : un combat pour notre survie

Mobilisez-vous ! Cet automne vous serez consultés par un débat public sur la construction de lignes nouvelles devant mettre Brest et Quimper à trois heures de Paris. Le groupe Droite & Centre de Bretagne avait obtenu du gouvernement précédent que ce projet soit inscrit dans les priorités à réaliser avant 2025 dans le Schéma national des infrastructures de transport. Le gouvernement socialiste, en substituant le schéma « mobilité 21 » au SNIT a relegué notre projet après 2030. En 2017, avec l'arrivée de la LGV à Rennes et les travaux effectués en intra Bretagne, les meilleurs temps de parcours mettront Paris entre 3h20 et 3h30 de Brest et Quimper.

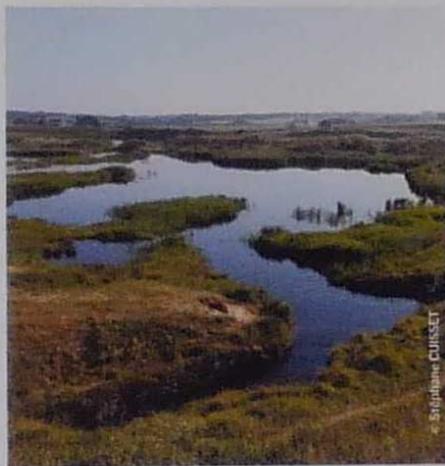
Dans le Pacte d'Avenir pour la Bretagne, il était écrit qu'il y aurait un débat public en 2014 sur la construction de lignes nouvelles, indispensables à l'économie et à l'emploi de l'ouest breton. Silence sur la date des travaux. Nous avons dénoncé cette duperie. Aujourd'hui la vérité éclaire : le chantier n'ouvrirait pas avant 15 voire 20 ans. C'est inacceptable. Nous ne laisserons pas faire. Ce débat public est notre dernière occasion pour exiger du gouvernement qu'il engage les travaux sans nouveaux ajournements. Avec nous, mobilisez-vous, c'est l'avenir de la Bretagne qui est en jeu. Retrouvez nous sur www.droiteetcentredebretagne.fr et inscrivez-vous à notre newsletter.

Contact : 02 23 21 36 80

ENVIRONNEMENT

Vers un plan breton pour l'eau

La rencontre sur la politique de l'eau, qui a réuni quelque 260 acteurs de la politique de l'eau en Bretagne, le 30 juin à Rostronen, a posé les jalons d'un plan breton pour l'eau. Porté par tous les acteurs de l'eau en Bretagne (État, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Région et Départements), il aura pour objectif de renforcer l'appropriation des enjeux liés à l'eau par les Bretons pour une action collective plus lisible, plus accessible et plus participative, de viser le respect de la qualité des milieux aquatiques, en intégrant le besoin d'un développement équilibré des territoires bretons et de s'adapter aux risques liés à l'eau. *



TERRITOIRE

Le très haut débit, c'est parti !

Le chantier confié au Syndicat Mixte Mégalis pour déployer un réseau très haut débit sur toute la Bretagne d'ici 2030 est lancé : la première phase de travaux prévue sur 2014-2018 a en effet démarré cet été. Elle consiste à déployer la fibre optique, avec l'installation de 60 000 prises installées sur les zones géographiques retenues dans la programmation, et à mettre en place des solutions de montée vers le très haut débit pour des zones identifiées, dont les débits sur le réseau ADSL sont faibles aujourd'hui et ne pourraient être traités directement en fibre optique. *

TERRITOIRE

Un appel à manifestation d'intérêt pour les territoires bretons

Pour élaborer la nouvelle génération des contrats de partenariat, la Région lance un appel à manifestation d'intérêt en direction des 21 Pays et des îles de Bretagne. Elle les invite ainsi à faire connaître les stratégies de leurs territoires en identifiant les grandes priorités sur lesquelles ils souhaiteraient mobiliser les fonds régionaux et fonds européens. Le contrat de partenariat 2014 - 2020 formalisera, en effet, l'aide apportée à la fois par l'Europe et par la collectivité régionale (qui assure

désormais la gestion d'une partie des fonds européens). Fondé sur une stratégie partagée entre territoires, Région et Europe, chaque contrat devra répondre aux priorités du Pays tout en s'inscrivant dans les grandes orientations de la Région Bretagne dans ses différents champs de compétence : économie, transports, formation, énergie... *

En savoir + sur l'appel à manifestation d'intérêt : www.bretagne.fr, rubrique Territoire

ÉNERGIE

Point d'étape sur la transition énergétique

A l'occasion de la 13^e Conférence bretonne de l'énergie qui s'est tenue fin juin, le Préfet de région, Patrick Strzoda, et le Président du Conseil régional, Pierrick Massiot, ainsi que les acteurs du secteur, ont fait le point sur l'avancement des actions mises en œuvre pour développer une énergie durable en Bretagne. Plusieurs points ont marqué cette réunion, parmi lesquels : un bilan pour l'année 2013 des consommations et productions électriques et énergétiques réalisé par RTE et l'Observatoire Régional de l'Énergie

et des Gaz à Effet de Serre, un retour sur les actions du Pacte électrique breton depuis 2011, la mise en œuvre de 3 des thématiques du Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE), correspondant aux enjeux de l'aménagement-urbanisme-transport, de l'habitat et de l'agriculture et enfin la signature d'une convention avec le gestionnaire du réseau de transport de gaz GRTgaz pour favoriser une meilleure desserte gazière en Bretagne qui limite les émissions de gaz à effet de serre. *

ÉDUCATION

Les lycées bretons prêts pour la rentrée

Dans le cadre de son programme prévisionnel des investissements immobiliers (PPI) 2010/2014, la Région a coordonné cet été des travaux dans près de cinquante lycées bretons. Depuis la rénovation des salles d'enseignement, la restructuration ou la construction de services de restauration, la réfection des toitures, la construction d'internats ou encore des travaux de mise en sécurité... l'objectif pour la Région est d'assurer la sécurité et la santé des élèves et du personnel, d'améliorer les conditions de travail et d'hébergement, de participer à la modernisation des équipements tout en renforçant l'efficacité énergétique des établissements. Ces travaux ont très largement bénéficié aux entreprises bretonnes de travaux

publics ayant remporté des marchés publics passés à cette occasion. *



L'Inventaire fête ses 50 ans

Recenser, étudier et faire connaître, pour créer une conscience artistique locale, telles étaient les missions confiées par André Malraux, alors ministre des affaires culturelles aux premiers services régionaux de l'Inventaire, lors de leur création en 1964. Cinquante ans après, les missions transférées aux Régions depuis 2004 restent identiques, et la Bretagne, avec plus de 100 000 édifices ou objets répertoriés, reste une terre pionnière en la matière. Ce cinquantenaire sera marqué par plusieurs temps forts : le lancement d'un nouveau portail de diffusion des données produites par l'Inven-

taire, à l'issue d'un projet porté par l'Association des Régions de France pour lequel la Bretagne a été Région pilote ; la diffusion, en librairie depuis le 11 juillet, d'un très bel ouvrage consacré à « l'Architecture rurale en Bretagne », synthèse de 50 ans d'enquêtes sur le terrain et enfin une programmation de visites et conférences autour des Journées Européennes du Patrimoine, entre le 20 septembre et le 4 octobre sur l'ensemble du territoire breton.

En savoir +
www.bretagne.fr/journeespatrimoine



La destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh est lancée

Après Brocéliande, Quimper-Cornouaille, Brest Terres Océanes... Cœur de Bretagne est la dernière des dix destinations touristiques bretonnes lancées par la Région en juillet dernier. Monts d'Arrée, forêt d'Huelgoat, lac de Guerlédan, canal de Nantes à Brest... cette nouvelle destination, à cheval sur trois départe-

tements, est riche en sites et paysages emblématiques. Géographiquement, elle s'étend d'Ouest en Est, de Pleyben à Loudéac, et s'étire du Nord au Sud, de Callac à Pontivy. Berceau du fest-noz, ce territoire « Cœur de Bretagne » est le lieu de nombreux événements dont le festival des Vieilles Charrues.



Un pôle d'excellence de cybersécurité en Bretagne

Développer la recherche et la formation dans le domaine de la cybersécurité est l'une des orientations majeures de la convention que vont signer pour 3 ans la Région Bretagne et l'Institut National de Recherche en Informatique et Automatique (INRIA), basé à Rennes. Conclue dans le cadre de son Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, cette convention

porte sur différents secteurs de recherche et intègre, dans ses priorités, le développement de la cybersécurité, qui fait déjà l'objet de programmes en cours au sein de l'Institut. Sa signature sera une des premières concrétisations de l'engagement régional en faveur du développement du pôle d'excellence cyber en Bretagne et elle s'inscrit dans les orientations du Pacte d'Avenir.

Faciliter l'entrée des étudiants dans un logement

Pour faciliter l'entrée des étudiants dans un logement (résidence universitaire ou logement privé), le Crous et la Région Bretagne se sont associés pour mettre en place le dispositif de la Caution Locative Étudiante (Clé). En offrant une caution solidaire aux étudiants sans garants, la Clé favorise l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur à tous les étudiants. Le dispositif peut bénéficier aux étudiants qui ne sont pas en mesure de présenter de caution, dès lors qu'ils sont âgés de 28 ans au plus au 1^{er} septembre de l'année universitaire. Pour les propriétaires, privés ou bailleurs publics, la Clé constitue, dans certaines conditions, une garantie à même de couvrir les loyers impayés. La Clé est financée par les cotisations des étudiants qui y ont recours (1,5 % du montant du loyer) et bénéficie de la caution de l'État.

